

GRAND PRIX MESSIEURS DE CHAMONIX MONT-BLANC TROPHEE MAURICE HERZOG REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE CATEGORIE 3 PROTEGEE

2, 3 et 4 octobre 2020 – Golf de Chamonix Mont-Blanc

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : Jeudi 17 septembre
Contrôle des inscrits : Vendredi 18 septembre
Publication liste des inscrits et liste d'attente : Mardi 22 septembre
Publication des départs : Mercredi 30 septembre

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue dont l'index est inférieur 2.4.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Date limite d'inscription le jeudi 17 septembre à minuit cachet de la poste faisant foi.

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous : 45 premiers joueurs et ex-aequo.

Séries - Marques de départ

Une série Messieurs : Départs repère 1 (noirs)

Départ des tees 1 et 10 selon le Fichier Excel disponible sur le site arbitrage et Extranet de la FFGolf.

Départage

En cas d'égalité pour la première place à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif

Comportement et Etiquette

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Chamonix 35, route du golf 74400 Chamonix ou à infos@golfdechamonix.com, avant le jeudi 17 septembre 2020 minuit.

Droits d'engagement

Adultes	100 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1995 et 2001)	50€
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2002 et après)	40 €

Clôture des engagements

Le **jeudi 17 septembre 2020**. Seule la date de réception des inscriptions par courrier ou email sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le champ des joueurs est limité à 84 joueurs dont 9 wild-cards (3 FFGolf, 4 Ligue et 2 Club)

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR.
- L'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end ou la veille de l'épreuve sur réservation auprès du golf de Chamonix .Téléphone : +33 450 53 06 28.

Tirage des départs

La publication des départs se fait le mercredi 30 septembre 2020.

Lors du 1^{er} et 2^{ème} tour, le tirage se fait en utilisant le fichier Excel des départs.

Lors du 3^{ème} tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix le **dimanche 4 octobre à l'issue de la compétition**, suivie d'un cocktail.